

29 avril 2026

L'Appel à un engagement clair de l'exécutif et du Parlement sur le calendrier législatif

Jonathan Denis, président de l'ADMD, a adressé ce jour une lettre au président de la République, au Premier ministre, à la ministre de la santé ainsi qu'aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il y exprime la vive inquiétude des Françaises et des Français quant au sort des propositions de loi relatives à la fin de vie, après plus de trois années marquées par des reports successifs et des reculs du calendrier législatif. La reprise des débats en deuxième lecture au Sénat est annoncée au 11 mai, sans qu'un calendrier clair ne soit, à ce stade, précisé pour la suite du processus.

Face à cette situation, l'ADMD relaie l'impatience croissante des malades et des soignants, qui attendent des réponses concrètes et un cadre lisible face aux situations qui ne rentrent pas dans le cadre législatif actuel. Tous appellent à un engagement ferme de l'exécutif et du Parlement afin de garantir un calendrier précis, après la deuxième lecture au Sénat, pour assurer un vote définitif avant la fin de la session parlementaire 2025-2026.

« Après des années d'attente et de reports, les Français, les malades et les soignants ont besoin de clarté et de courage politique. Il est impératif que le Gouvernement et le Parlement s'engagent sur un calendrier précis pour que ce texte soit enfin examiné et voté avant l'été. Le droit de mourir doit devenir une réalité pour tous sans plus attendre », déclare Jonathan Denis.

Contact : Bastien André, responsable affaires publiques et communication
06 34 04 54 96 - presse@admd.org